



académie  
Amiens

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Beauvais, le 29 Mars 2016

L'Inspecteur d'académie  
Directeur Académique des Services de l'Éducation  
Nationale de l'Oise

à

Direction départementale des territoires  
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de  
l'énergie  
40, rue Jean Racine  
BP 317  
60021 BEAUVAIS cedex

A l'attention de Monsieur Stéphane CARIN

Direction des Services  
Départementaux de  
l'Éducation Nationale de  
l'Oise

Division de l'Organisation  
Scolaire  
Bureau de l'enseignement  
du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi par :  
Carole THIROUX

Réf. : N° 534 - 2015-2016

Tél. : 03.44.06.45.32  
Fax : 03.44.48.67.25  
Mél : ce.dosip60-div@ac-  
amiens.fr

22, avenue Victor Hugo  
60025 BEAUVAIS CEDEX

*Stéphane*

**Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de NOYON**

**Ref : Votre courrier en date du 14 mars 2016**

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de révision du PLU prescrit le 04 décembre 2015 pour la commune NOYON.

Après avoir pris l'attache de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription de NOYON, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet.

Jacky CRÉPIN